

La pause fiscale annoncée a bien eu lieu, entraînant peu de changement sur la fiscalité de votre épargne lors de la dernière loi de finance rectificative. Seul le calcul des abattements pour durée de détention a été précisé suite à deux décisions de justice :

- l'**abattement pour durée de détention** ne doit pas s'appliquer aux moins-values, mais au **gain net de cession** résultant de la compensation entre plus et moins-values de l'année et des années antérieures (ce principe aboutit à assouplir les modalités d'imputation des pertes) ;
- les **compléments de prix** versés à compter de 2013 bénéficient de l'**abattement pour durée de détention** (lorsque la durée de détention des titres l'aurait permis) même s'ils se rapportent à une cession dont le gain n'en a pas bénéficié, soit en raison de sa date, soit faute de plus-value taxable.

Taux réglementés

	Taux (net d'impôt)	Plafond
Livret A	0,75%	22 950 €
LDD	0,75%	12 000 €

Barème d'imposition des plus values sur Assurance Vie (hors prélèvements sociaux)	Taux
Retraits avant 4 ans	35%
Retraits entre 4 et 8 ans	15%
Retraits après 8 ans	7,50%*
*Après abattement annuel de 4 600€ (9 200 € pour un couple)	

Repères sur votre imposition 2016

Barème d'imposition sur les revenus 2015

Revenus perçus en 2015	Taux
Jusqu'à 9 700 €	0%
De 9 701 € à 26 791€	14%
De 26 792 € à 71 826 €	30%
De 71 827 € à 152 108 €	41%
Au-dessus de 152 108 €	45%

Hors contribution exceptionnelle de 3% pour les revenus >250 K€ et de 4% au-delà de 500 K€

Barème d'Impôt sur la Fortune (ISF)

Patrimoine au 1er janvier de l'année		Taux
Compris entre	800 000 € et 1 300 000 €	0,50%
Compris entre	1 300 001 € et 2 570 000 €	0,70%
Compris entre	2 570 001 € et 5 000 000 €	1,00%
Compris entre	5 000 001 € et 10 000 000 €	1,25%
Supérieur à	10 000 000 €	1,50%

L'ISF est dû par les personnes dont la valeur du patrimoine net taxable est supérieure à 1 300 000 € au 1er janvier 2016.

Rappel suivi de nos dossiers

Dans le cadre du suivi de notre réglementation, nous avons mis en place un logiciel (**UPSIDE0**) qui va nous permettre de réaliser de manière souple et régulière une mise à jour des informations clients. Cet outil garantit la sécurité et la confidentialité dues à ce type d'informations et fonctionne sur la base de la dématérialisation des documents. Nous vous remercions de bien vouloir prendre un peu de votre temps pour répondre à ce questionnaire, ce qui nous permettra de mieux vous connaître et de répondre à nos impératifs réglementaires.

VOS CONTACTS :

Téléphone : 01.53.29.31.88
 Fax : 01.83.96.83.23
 Mail : contact@sppifinance.fr

SPPI FINANCE 11bis rue Scribe 75009 Paris
 SA au capital de 419 800 € RCS 484 214 960 Paris
 Agrément AMF n° 07000016
 Immatriculation ORIAS n° 07022523
 Site Internet : www.sppifinance.fr